

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
DU MOULIN TENUE VIRTUELLEMENT LE MARDI 12 AVRIL 2022, À 18H00.**

Présences

- Josée Marc-Aurèle
- Chantal Landry
- Michelle Blaquièrre
- Isabelle Ménard
- Julie Camerlain
- Nadir Oliveira Dias
- Catherine Chauvin
- Isabelle Giroux
- Marie-France Pagé
-
- Isabelle Archambault Papineau
- Suzie Cadrin
- Mireille Boudreault
- Marie-Ève Turcotte
- Diane Michaud
- Isabelle St-Cyr

Absences

- Mélanie Arseneault
- Claudine Boucher
- Marie-Pierre Baillard

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (suivi)

La présidente du conseil d'établissement, madame Josée Marc-Aurèle, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

Madame Mireille Boudreault informe que le point 9 « Normes et modalités d'évaluation des apprentissages et cheminement scolaire 2022-2023 » sera reporté à la prochaine rencontre. Le point 9 sera remplacé par les « activités école ».

CÉ-21-22-28

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Chantal Landry, secondée par madame Isabelle Ménard,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.

3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 8 février 2022 (adoption)

CÉ-21-22-29

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Michelle Blaquière, secondée par madame Julie Camerlain,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 8 février 2022.

4. Suivis au procès-verbal (suivi)

La journée d'activités au parc Harvey qui a été annulée pendant la semaine du carnaval d'hiver a été remplacée par une journée d'activités également au parc Harvey pendant le mois de l'éducation physique (référence au point 9).

5. Mesures protégées

Madame Mireille Boudreau fait un retour sur le point déjà approuvé.

6. Consultation obligatoire du CÉ auprès des élèves / sondage (adoption)

Madame Mireille Boudreault s'adresse aux membres du conseil afin de vérifier si la dernière version du sondage reçue est bien la bonne, à quel moment doit-il être envoyé aux élèves et qui s'occupera de compiler les résultats.

Madame Catherine Chauvin souligne que c'est préférable de faire remplir le sondage par les élèves en classe, le suivi est plus facile.

Il a été convenu que madame Julie Camerlain s'occupera d'envoyer le sondage. Les enseignants auront jusqu'au 29 avril pour le faire compléter aux élèves. Par la suite, madame Julie Camerlain fera la compilation des données en vue du prochain CÉ.

CÉ-21-22-30

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nadir Oliveira Dias, secondée par madame Catherine Chauvin,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le sondage envoyé aux élèves.

7. Activités du service de garde (approbation)

Madame Mireille Boudreault présente la liste des activités prévues au service de garde en 2022-2023.

CÉ-21-22-31

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Suzie Cadrin, secondée par madame Isabelle Archambault Papineau

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les activités du service de garde pour 2022-2023.

8. Encadrement des frais chargés aux parents pour 2022-2023 (approbation)

Madame Boudreault présente le document « Principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste des fournitures scolaires et des activités éducatives complémentaires » pour l'année 2022-2023.

Elle explique quelle sera la nouvelle façon pour les parents de se procurer les cahiers d'exercices pour l'an prochain. Les cahiers ne seront plus commandés par l'école, les parents devront se rendre dans certains points de vente afin de les acheter (ex. : les librairies).

Il est suggéré par plusieurs que l'information soit fournie aux parents quant aux endroits où acheter ces cahiers afin d'éviter les déplacements inutiles.

Il est recommandé par la direction d'augmenter le montant suivant pour l'an prochain (2022-2023) avec la possibilité de réviser cette décision selon les nouveaux besoins ou exigences :

- Pour chaque élève, la somme maximale à déboursier par un parent **ne peut excéder 85 \$.**
- Pour les activités éducatives, complémentaires non obligatoires, la somme maximale demandée aux parents **ne peut dépasser 65 \$.**

Cette hausse du montant maximal à 85\$ s'explique par l'augmentation du coût du papier, par conséquent, de l'augmentation du prix des cahiers d'exercices et des photocopies.

CÉ-21-22-32

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Chantal Landry, secondée par madame Marie-France Pagé,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les frais chargés aux parents pour 2022-2023.

9. Activités à l'école (approbation)

9.1. Mois de l'éducation physique

Une planification a été élaborée : journée thématique (ex. : journée bleu blanc rouge, chandail des Canadiens), 1 semaine de tournoi de soccer, la journée au parc Harvey (remplace la journée annulée en février), récréation prolongée.

9.2. Cyclo-forme

Cette activité aura lieu pendant le mois de l'éducation physique. Les élèves effectuent un parcours avec un bolide à 2 ou 3 roues.

9.3. Color run

Une course à pied avec projection de couleur sur les participants.

9.4. Sortie au théâtre 5^e année

La pièce de théâtre qui avait été retenue en début d'année a été annulée. Une nouvelle pièce a été sélectionnée.

9.5. Activité pour les 6^e année

Visite d'un auteur ayant vécu la 2^e guerre mondiale

CÉ-21-22-33

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Diane Michaud, secondée par madame Marie-Ève Turcotte,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les activités école.

10. Critères de sélection de la direction de l'école (adoption)

Les membres du conseil d'établissement ont décidé de reconduire les critères de sélection établis en 2020-2021. Un point en lien avec notre milieu a été ajouté : « À l'école Du Moulin, nous aspirons à développer une école fondée sur le « ROC* », où l'espoir de réussir est permis pour tous nos jeunes apprenants ». (*ROC = Respect, Ouverture, Collaboration)

CÉ-21-22-34

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Julie Camerlain, secondée par madame Marie-France Pagé,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les critères de sélection du directeur de l'école tel que proposé.

11. Varia (information)

11.1. Suivi concernant les capsules de formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

Madame Josée Marc-Aurèle souligne l'obligation de visionner ces capsules pour chacun des membres du conseil d'établissement.

11.2. Organisation scolaire 2022-2023

Madame Mireille Boudreault mentionne que le nombre d'élèves total à l'école demeurera sensiblement le même en 2022-2023. De plus, le nombre de groupes sera le même. Cependant, au lieu d'avoir une classe multi 1^{re}-2^e année, il y aura 3 groupes de 2^e année. Il n'y a aucune confirmation à ce jour concernant les classes spécialisées, par contre il est fort probable qu'il n'y aie pas de changement.

11.3. Nomination de Josée Marc-Aurèle au prix catégorie "Mérite" de la Fédération des Comités de parents du Québec (FCPQ) pour son engagement parental à l'école

La catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans leur école.

CÉ-21-22-35

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nadir Oliveira Dias, secondée par madame Isabelle Ménard,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la candidature de madame Josée Marc-Aurèle.

12. Service de garde (information)

Madame Diane Michaud nous partage quelques informations :

- Activités thématiques de Pâques : fondue géante au chocolat, bricolage
- Les pique-niques du midi débuteront bientôt lorsque le temps chaud sera installé
- Semaine des services de garde en mai
- Les plus grands ont débutés le ménage du printemps dans la cour extérieure, le jardinage va suivre

13. Vie à l'école (information)

Madame Julie Camerlain nous informe des activités de l'école :

- École : semaine de la persévérance
- École : carnaval d'hiver à l'école
- Adaptation scolaire : les élèves ont débuté des semis en classe dans le but de les planter dans les bacs de jardinage qui seront installés par la ville de Ste-julie à la mi-mai
- Préscolaire : visite à l'école d'un animateur du zoo de Granby, présentation des mammifères
- 1^{er} cycle : visite de Steve Beshwaty, illustrateur d'album pour enfant
- 1^{er} cycle : atelier d'initiation à la programmation et à la robotique lors des activités de tutorat (1^{re} et 6^e année)
- 2^e cycle : visite de monsieur Vézina qui a expliqué l'histoire de la Nouvelle-France vers 1645/1745
- 5^e année : sortie au théâtre remise début mai
- 6^e année : vidéoconférence de Laurent Duvernay-Tardif dans le cadre de la semaine de la persévérance
- 6^e année : vidéoconférence avec Benoit Huot et des athlètes olympiques et paralympiques.
- 6^e année : pièce de théâtre « Ceux qui n'existent pas »
- 6^e année : sortie au musée des beaux-arts de st-hilaire
- 6^e année : atelier sur le développement durable avec un animateur du Centre d'interprétation du développement durable du Richelieu
- 6^e année : projet collecte de sang en collaboration avec Héma-Québec les 24 et 25 mai
- Spécialistes : les enseignantes en arts dramatiques et en musique vont organiser un spectacle amateur en mode virtuel
- Parascolaire :
 - Ligue de soccer le midi 3^e année
 - Ligue de soccer le midi 5^e et 6^e année (début demi-finale)
- Initiation à la planche à neige pour les 1^{re} année, 2^e année, 986 et 987
- Défi « Moi j'croque » : 90% taux de participation

14. Comité de parents (information)

Aucune information.

15. Parole au public (information)

Aucun public.

16. Levée de l'assemblée (adoption)

CÉ-21-22-36

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Suzie Cadrin,
secondée par madame Isabelle Giroux,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h50.

JOSÉE MARC-AURÈLE
Présidente du Conseil
d'établissement

Mireille Boudreault
Directrice